

# **LES MONUMENTS AUX MORTS DU CANTON DE MATIGNON**



## **LISTES DES MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918 du CANTON de MATIGNON**

**2014**

## Les monuments aux Morts

Les monuments aux Morts ont été érigés afin de commémorer ou d'honorer les soldats et plus généralement les personnes tuées ou disparues par faits de guerre.

Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les monuments aux Morts n'existaient quasiment pas. Les monuments commémoraient les victoires militaires et portaient rarement le nom des soldats morts à moins que ce ne soient des personnalités.

Apparus après la guerre de 1870-1871, la grande majorité ont été élevés à l'issue de la Première Guerre mondiale.

L'expression « monument aux Morts » s'applique aux édifices érigés par les collectivités territoriales, le plus souvent les communes, pour honorer la mémoire de leurs concitoyens « Morts pour la France ».

S'appuyant sur la loi du 25 octobre 1919, un usage s'est imposé depuis le Première Guerre mondiale comme référence pour les décisions municipales. L'inscription du nom sur le monument se justifie lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention « Mort pour la France » et soit né ou soit domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée.

À l'origine, la fonction de ces édifices étaient de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, faisant ainsi participer la commune au travail des familles.

Par ailleurs graver le nom des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises.

La Première Guerre mondiale est la principale guerre commémorée par ces monuments. Cette guerre a mis en jeu plus de soldats, provoqué plus de décès et causé plus de destructions matérielles que toutes les autres guerres antérieures.

Dans les années 1920/1925, 36 000 monuments aux Morts furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction.

L'État est intervenu pour accorder des subventions et régler les édifications. Les souscriptions volontaires couvrent parfois la totalité des dépenses.

À l'issue des divers conflits qui ont lieu au cours du XX<sup>e</sup> siècle, on y ajoute la liste des morts.

La loi du 25 octobre 1919 définit l'institution d'un livre d'or glorifiant les morts de la Grande Guerre. Ce livre d'or provoque le recensement des morts de toutes les communes de France et jette les prémices de la construction de monuments aux Morts.

Toutes les communes veulent honorer leurs « Morts pour la France » en édifiant un monument sur lequel apparaîtront les noms des soldats décédés.

La loi du 31 juillet 1920 fixe le montant des subventions accordées pour l'édification en fonction du nombre de décès pour 100 habitants et de la richesse de la commune.

L'État impose un décret d'approbation pour la réalisation de ces monuments. Cette commission est chargée de contrôler la qualité artistique des monuments.

Aucune directive n'initie la façon dont doit se faire l'inscription des morts. Les conseils municipaux optent le plus souvent pour les natifs et les résidents de la commune.

La pratique relève que les actes d'état civil ne reflètent pas les listes gravées.

Il apparaît sur certains monuments la liste des victimes civiles victimes de violences commises par l'ennemi ou disparues dans l'exercice de fonctions publiques ou dans l'accomplissement de leur devoir de citoyen. Ces personnes ont le droit au même hommage.

Les informations gravées sont différentes en fonction des communes. Il y a la liste alphabétique, l'ordre chronologique ou le regroupement par grade.

Nous pouvons regrouper les monuments aux morts en quatre groupes distincts selon leurs formes, à savoir : les plaques, les stèles, les poilus et les allégories.

Les plaques sont érigées en fonction de raisons financières ou parce que le nombre de tués est « faible ». La plupart des plaques sont apposées sur le mur des mairies, des églises ou des cimetières.

Concernant les stèles, chaque commune a voulu personnaliser la sienne. On peut retenir la stèle à quatre pans et l'obélisque.

Les poilus sont représentés sous différentes formes et poses. On peut noter l'allure réaliste, héroïque et funéraire.

Il y a des communes qui ont fait appel à des statuaires afin de créer de vraies œuvres d'art.

Les allégories, ce sont des statues représentant des femmes. Elles sont le symbole de la Victoire, de la Patrie et de la Douleur. Elles sont souvent très bien réalisées.

Notons qu'il existe des représentations de Jeanne d'Arc qui incarne une meneuse d'hommes et reste dans l'imaginaire des gens comme la Mère Patrie.

Pour le canton de Matignon, nous avons tous les styles de monuments aux Morts : allégorie à Saint-Cast, un poilu à Hénanbihen et Pléherel, un obélisque à Plévenon, Saint-Denoual et Pléboulle, un menhir à Saint-Pôtan, un obélisque et un poilu à Matignon, une croix à Notre-Dame-du-Guildo.

Seule la commune de Ruca n'a pas élevé de monument.

Afin de comprendre les listes des Morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), voici un abrégé des symboles des divers régiments avec lesquels nos soldats sont tombés au champ d'honneur.

**R.D.** : Régiment de Dragons

**R.G.** : Régiment du Génie

**R.I.** : Régiment d'Infanterie

**R.I.C.** : Régiment d'Infanterie Coloniale

**R.A.** : Régiment d'Artillerie

**R.A.C.** : Régiment d'Artillerie de Campagne

**B.C.P.** : Bataillon de Chasseurs à Pied / Bataillon de Fontenay

**R.A.L.** : Régiment d'Artillerie Lourde

**R.C.** : Régiment Colonial

**R.I.T.** : Régiment d'Infanterie Territoriale

**G.C.C.** : Groupement Chasseurs Cyclistes

**R.I.C.M.** : Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc

**R.A.P.** : Régiment Artillerie à Pied

Précisons que le canton de Matignon, regroupant les communes de Matignon, Saint-Cast, Pléboulle, Ruca, Saint-Pôtan, Saint-Denoual, Notre-Dame-du-Guildo, Hénanbihen, Pléhérel et Plévenon, dénombre **547 Morts pour la France**.

# Hénanbihen

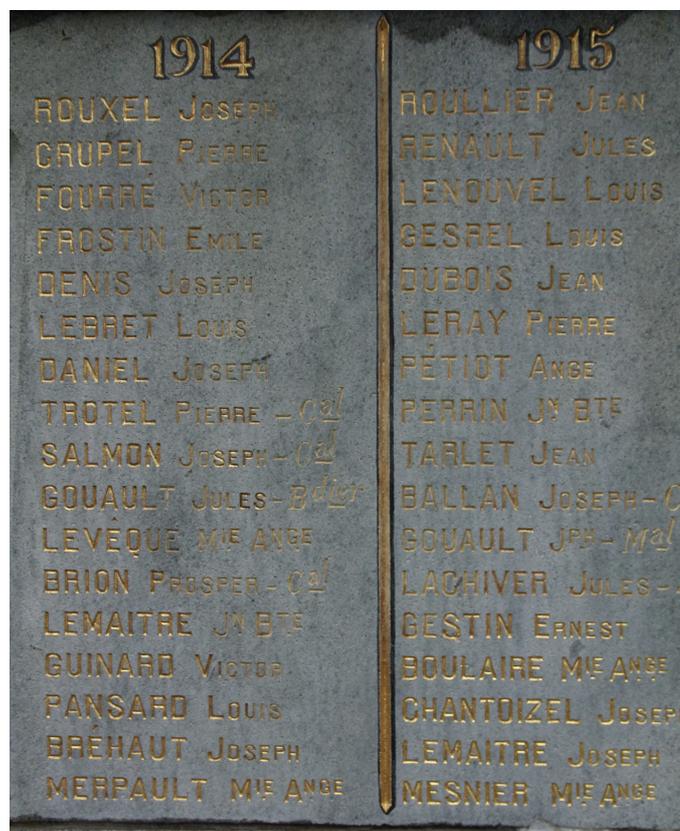
Dès juin 1916, le conseil municipal d'Hénanbihen vote un crédit de 950 francs afin d'ériger un monument commémoratif aux soldats morts pour la Patrie, la majorité souhaitant qu'il soit entièrement payé par la commune plutôt que par une souscription. À cette date, 55 hommes de la commune ont déjà été tués auxquels s'ajouteront 15 décès en 1917, 13 en 1918, 8 en 1919 soit un total de 91 morts au front ou des suites de guerre.



L'entreprise Charpentier de Lamballe se voit confier le soubassement de plan carré en granite gris surmonté d'un poilu en tenue militaire, coiffé d'un casque Adrian et tenant dans sa main gauche un fusil à terre. Cette sculpture est l'œuvre de Louis Maubert, sculpteur statuaire à Nice.

Sur le soubassement est inscrit :

GUERRE 1914-1918  
AUX ENFANTS D'HÉNANBIHEN MORTS POUR LA PATRIE



Livré en février 1920 sans inscription de noms, il est remisé car il ne convient pas à la nouvelle municipalité qui juge « qu'il n'en vaut pas la peine » et souhaite en faire réaliser un autre.

Mais le premier projet ayant été accepté par la préfecture, le monument livré est érigé à proximité de l'église paroissiale sur une petite place prévue à cet effet et inauguré le 23 mars 1924 en présence de M. Yves Le Trocquer, ministre des Transports publics, M. Louis de Chappedelaine, député des Côtes-du-Nord, du préfet et du sous-préfet, du conseiller général, de M. Jean-Baptiste Corbel, maire d'Hénanbihen et des maires du canton.

Un crédit de 1696 francs est ouvert pour les frais d'inauguration. La population est invitée à participer au banquet préparé par Mme Lesné. Les anciens combattants ne paient que la moitié du repas fixé à 16 francs tandis que le repas est gratuit pour les conseillers municipaux !

1915

ROULLIER ERNEST  
GESREL JN BTE  
CARFANTAN JOSEPH  
LEBRETON JEAN  
POULAIN JULES  
CHALOIS VICTOR  
HAMONET JOSEPH - S-L<sup>nt</sup>  
LORANT LOUIS

1916

LEBRETON PIERRE  
RAULT FRANCIS  
SERADIN RENÉ  
TOUBLANC JN BTE - B<sup>dier</sup>  
DUTERTRE MIE ANGE  
ROUXEL JOSEPH  
CARFANTAN JOSEPH  
FRANCOIS JOSEPH

MORIN LOUIS  
GUYOMARD ALEXANDRE  
LUCAS AUGUSTIN  
BOUVIER JULES  
TROTTEL GABRIEL

1917

LEVÊQUE JPH - Mal L<sup>is</sup>  
ROUXEL LOUIS - S<sup>gt</sup>  
PANSART LOUIS - S<sup>gt</sup>  
TARLET EUGÈNE  
MOREL JN BTE  
BALLAN JOSEPH - Lieut<sup>nt</sup>  
MESNIER PROSPER  
LE MONNIER JACQUES  
ROUXEL LOUIS *cal*  
LECLERC JOSEPH - Q-M<sup>e</sup>  
MENTEC JOSEPH - *cal*

LE TACONNOUX JPH  
TARLET JOSEPH

1918

CARFANTAN JOSEPH - S<sup>gt</sup>  
HAMONET JOSEPH  
FOURRÉ JEAN  
COLLET ADRE - Me - *Chier*  
LENOUVEL JN BTE  
LESNÉ MIE ANGE - *cal*  
RAULT EUGÈNE  
LE TACONNOUX FOIS  
CORDON LOUIS  
MICHEL JULES  
LANGUILLE EUGÈNE  
BARBÉ FRANÇOIS  
LANDIER JEAN - Mal L<sup>is</sup>  
DELA BINTINAYE ROGER - *Cptne*

LESSART JEAN  
BRÉHAUT LÉON  
LEMAITRE MIE ANGE

1919

PETIOT JOSEPH  
LENOUVEL EUGÈNE  
LEVÊQUE JOSEPH  
POULAIN JOSEPH  
LEMAITRE LOUIS  
LORANT JEAN  
CORBEL EDOUARD  
GARNIER ALFRED

# Matignon

C'est le 12 juin 1921 que le conseil municipal prend la décision de faire ériger un monument aux Morts devant le porche de l'église.

Le devis de l'entrepreneur Eugène Cocheril, de Languédias, est approuvé le 26 février 1922, mais la décision est ajournée le 30 novembre 1922 par la commission départementale qui préfère une statue de soldat en granite plutôt qu'en bronze.

Il faut attendre le 21 janvier 1923 pour que le conseil municipal prenne la décision d'accepter que la statue soit en granite et Eugène Cocheril fait donc une nouvelle proposition pour un coût de 17 000 F, le 27 février 1923.

Une souscription ayant rapporté 7 000 F, la commune inscrit au budget la somme de 10 000 F.

Le 20 novembre 1923 a lieu la réception définitive du monument aux morts.

En 1948, les noms des victimes de la guerre de 1939-45 sont ajoutés sur le monument et plus tard ceux de la guerre d'Algérie seront également gravés. *À signaler qu'une erreur d'inscription indique : 1959 – 45.*

La statue du poilu a été accidentellement brisée lors de l'installation des décorations lumineuses de fin d'année en 1966, puis réparée en 1967, après qu'un projet de déplacement du monument vers la place du Champ ait été abandonné, en raison d'un coût paru trop élevé au conseil municipal.

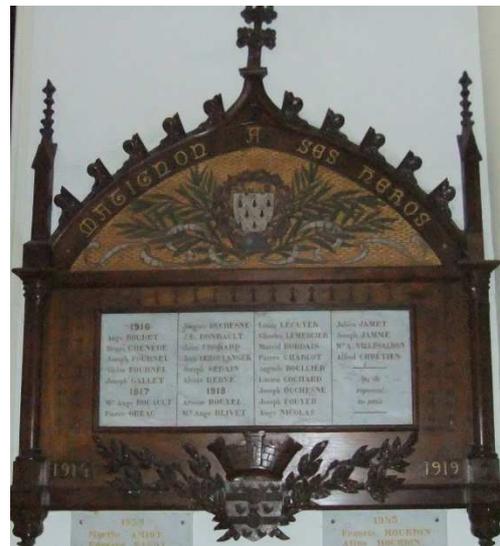


À la demande de l'amicale de Ravensbruck des rosiers « Résurrection » ont été plantés devant le monument fin 1978.

## Listes des noms inscrits

À noter que le monument aux morts extérieur et celui de l'intérieur de l'église ne sont pas tout à fait concordants sur les noms, le nombre de noms (64 et 61) et leur orthographe. Sur le monument extérieur, les prénoms sont en abrégiation.

Dans l'église, les noms sont classés par année et sans doute par ordre chronologique puisqu'ils ne sont pas en ordre alphabétique ; les plaques commémoratives sont entourées des statues de Jeanne d'Arc et de saint François d'Assise, présentation très courante.



Le monument intérieur donnant des informations supplémentaires dates et prénoms en clair, voici cette liste :

1914	1915	1916	1917	1918
René Roullier	René Baudouard	Ange Roullier	M Ange Rouault	Arsène Rouxel
FsNarcisse	Pierre Hamet	François	Pierre Oreac	M Ange Blivet
(J Rouxel)	Georges Frostin	Durand	Jacques	Louis Lecuyer
Jean Outy	Jean Pierre	Henri Poncel	Duchesne	Charles
René Rebillard	François Couppé	Jules Outy	J B Domrault	Lemercier
Ange Douzamy	Ange Poinsu	Auguste	Jean Frohard	Marcel Bordais
Jean Donnio	Casimir Boquin	Coupé	Jean	Pierre Charlot
Pierre Duval	Julien Prémorvan	Désiré	Leboulanger	Auguste
Célestin	Dominique du	Poligné	Joseph Serain	Roullier
Bonenfant	Bouays	Ange Cholet	Alexis Hervé	Lucien Cochard
	Ernest Roullier	Louis Salmon		Joseph
	Auguste Fournel	Ange Boudet		Duchesne
	Joseph Grosset	Henri		Joseph Fouyer
	Pierre Fouré	Chénéde		Ange Nicolas
	Amédée Frostin	Joseph		Julien Jamet
	M.A Fouré	Fournel		Joseph Jamme
	JB Baudouard	Victor		M.A.
	Joseph Domrault	Fournel		Villesalmon
		Joseph Gallet		Alfred Chrétien

Narcisse n'est pas sur le monument extérieur mais on trouve un Rouxel J qui n'est pas à l'intérieur.

Hamonc Étienne, Richeux Pierre et Rébillard J. ne sont pas sur le monument dans l'église. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les monuments des églises ont souvent été érigés avant ceux des communes et qu'il restait des soldats disparus qui ont été ensuite déclarés morts.

Le monument aux morts de Matignon est érigé devant l'entrée de l'église paroissiale.

Il est composé d'un soubassement, d'un socle portant un obélisque, lui même coiffé d'une statue d'un poilu.

On retrouve les noms des victimes des diverses guerres du XIX<sup>e</sup> siècle, 1939-1945, Indochine, Algérie, inscrites sur le soubassement.

Les noms des soldats morts pendant le Première Guerre mondiale sont inscrits sur les quatre faces du socle.

La face ouest de l'obélisque présente une inscription commémorative, une palme et une croix latine.

L'inscription est : « Aux enfants de Matignon morts pour la France ».

# Notre-Dame-du-Guildo

Gravés sur le monument en forme de croix se trouvent la croix de guerre, une ancre de marine et la liste des soldats morts en 1914-1918.



Sur le socle, on peut lire un extrait d'un poème de Victor Hugo.

Ceux qui pieusement sont morts pour La Patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie  
— Victor Hugo

Le monument, à l'origine, a été érigé dans le cimetière entourant l'église, au sud du porche. Quelques années plus tard, à la fin de 1947, il a été placé près de la tombe de M. et Mme de la Morvonnais, face à la route venant de Matignon. Puis, en 1955, lorsque le cimetière a été transféré, le monument a été déplacé sur le côté de l'église, face à la bibliothèque.





# Pléboulle

Le monument aux Morts de la commune de Pléboulle est situé devant l'entrée de l'église.

Il a été construit, vers 1920, par l'atelier de sculpture Charpentier et Frère situé à Lamballe. Le conseil municipal en a été le commanditaire.

Il s'agit d'un monument en kersantite, placé au centre d'un parterre délimité par huit poteaux en grès reliés par des chaînes.

Il est composé d'un soubassement, d'un socle et d'une stèle ornée d'une croix latine sculptée en bas relief.

Sur le devant du monument sont inscrits les noms des victimes ainsi qu'une inscription commémorative écrite en lettres dorées.

Cette inscription est : « PLEBOULLE A SES HÉROÏQUES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918. »



# Pléhérel

## aujourd'hui Fréhel

En 1921, une commission est mise en place au sein du conseil municipal pour l'érection d'un monument aux morts de la Grande Guerre.

De nombreux projets sont refusés car ils représentent tous des pyramides ! Enfin, le 26 février 1922, un projet présenté par M. Prioul, architecte à Dinan, est approuvé. La société *Le Granit* au Hinglé est chargée de la réalisation pour un montant de 18 000 francs.

Le monument est terminé dans le courant de l'année 1922. La facture du fondeur : M. Duranton, à Paris, s'élève à 1 434,30 francs, comprenant la réalisation de la statue et les chaînes d'entourage du monument.

Celui-ci sera inauguré solennellement le 26 août 1923.



Un grand banquet préparé par M. Baudet, restaurateur à La Bouillie, rassemblera de nombreuses personnes, dont 65 invités. Les 108 autres participants paieront 10 francs le repas, la municipalité prenant 7 francs à sa charge. À ces frais, il faudra ajouter le coût de 252 francs pour la venue d'un groupe de musiciens de Languieux, transportés dans deux camions.



Les matériaux utilisés pour le gros œuvre sont du grès, du moellon, du granite et de la pierre de taille.

Le monument est composé d'un socle en granite bleu clair surmonté de la statue d'un poilu en fonte moulée.

Le noms des victimes de la Grande Guerre sont inscrits sur des tables verticales situées de chaque côté du socle.

Le socle repose sur un soubassement en grès rose. On y accède par trois marches situées à l'avant et à l'arrière.

Les représentations sont un soldat, une croix latine, une palme, une épée et une ancre.

L'inscription est : « 1914-1918 / 1939-1945 / AUX / ENFANTS DE PLÉHÉREL / MORTS POUR LA PATRIE. »

La statue du poilu est la statue n° 856 du catalogue des Fonderies du Val d'Osne (52), dessinée par le sculpteur Paul Graf.

Le monument est la propriété de la commune.

# Plévenon

Le conseil municipal choisit, le 2 juillet 1922, le projet de monument présenté par Eugène Cocheril, maître carrier à Languédias.



Le monument est terminé le 2 décembre 1922. Son coût est de 10 250 francs. La souscription a rapporté 3 000 francs, le reste est pris sur la vente des concessions perpétuelles dans le cimetière.



— 1914 —  
 CHRETIEN . J<sup>re</sup>  
 GROUT de Beauvais . H<sup>re</sup>  
 MEHEUST . V<sup>re</sup>  
 MENARD . E<sup>re</sup>  
 RICHEUX . E<sup>re</sup>  
 TADIER . Y<sup>s</sup>  
 de la VILLEGUERIN H.  
 — 1915 —  
 CHAUVIN . M. A.  
 DUBBOIS . P<sup>re</sup>  
 GUIGUEN . J<sup>ph</sup>  
 LAILVAULT . J<sup>ph</sup>  
 MAIGNANT . A<sup>s</sup>  
 MENARD . F<sup>re</sup>  
 OLLIVIER . M<sup>ic</sup>  
 POULAIN . C<sup>les</sup>  
 ROUXEL . E<sup>rd</sup>  
 MENARD . P<sup>re</sup>

TADIER . A<sup>re</sup>  
 TARDIVEL . A<sup>re</sup>  
 — 1916 —  
 BARBU . G<sup>re</sup>  
 DOYET . P<sup>re</sup>  
 HERVE . F<sup>re</sup> M<sup>re</sup>  
 LECALLOT . A<sup>re</sup>  
 LEVAVASSEUR . A<sup>re</sup>  
 MEHEUST . F<sup>re</sup>  
 TADIER . A<sup>re</sup> J<sup>re</sup>  
 — 1917 —  
 BIDON . E<sup>re</sup>  
 BOUVET . A<sup>re</sup>  
 DAVID . M<sup>re</sup>  
 DELANOE . G<sup>re</sup>  
 DROGUET . I<sup>re</sup>  
 CUEGUEN . H<sup>re</sup>  
 KERROUX . J<sup>re</sup>  
 LEGUENET . F<sup>re</sup>

LEMONNIER . J<sup>es</sup>  
 PLOURIN . J<sup>ph</sup>  
 — 1918 —  
 AUBRY . A<sup>re</sup>  
 BODY . R<sup>re</sup>  
 DANIEL . C<sup>re</sup>  
 DESCLOS . J<sup>ph</sup>  
 DROGUET . V<sup>re</sup>  
 FAVREL . J<sup>ph</sup>  
 HAMON . F<sup>re</sup>  
 HERVE . F<sup>re</sup> E<sup>re</sup>  
 LAILVAULT . A<sup>re</sup>  
 LAMANDE . V<sup>re</sup>  
 LEBRETON . L<sup>re</sup>  
 LEGUENET . L<sup>re</sup>  
 LEVEQUE . A<sup>s</sup>  
 MONMARCHÉ . C<sup>les</sup>  
 ROUAULT . J<sup>ph</sup>

Le monument est en forme d'obélisque, taillé dans du granite bleu des carrières de Mégrit.

Il est posé sur un soubassement délimité par des bornes en granite. Ces bornes sont reliées entre elles par des chaînes en fer.

Le monument porte sur la face avant et sur les cotés une inscription commémorative et les noms des victimes de la Grande Guerre. Les noms sont gravés et peints en lettres dorées.

Il présente un décor sculpté en bas-relief à l'avant, croix, palme, ancre et épée entrelacées.

Sur le bas de l'obélisque est inscrit : « AUX ENFANTS DE PLÉVENON MORTS POUR LA FRANCE. »

# Ruca

Ruca est, avec Saint-Pôtan, une des communes du canton qui a fait le choix de ne pas ériger de monument aux Morts suite à la Première Guerre mondiale, privilégiant la pose dans l'église d'un panneau de bois portant les noms de vingt-sept de ses enfants disparus au combat.

Cette plaque commémorative y restera de nombreuses années puis sera déposée et détruite.

Le 20 juillet 1992, sur proposition du maire, Michel Besnoux, le conseil municipal décide d'apposer, dans l'enclos de la chapelle Notre-Dame-de-Hirel, une nouvelle plaque en granit poli noir portant l'inscription en lettres d'or :

Aux enfants de Ruca morts pour la France  
1914-1918

sans citation de noms et auxquels ont été associés les morts de 1939-1945.







L'inauguration a lieu au début octobre 1921. Une première cérémonie se déroule dans l'église pleine de drapeaux déployés. Dans le chœur, une artiste de génie qui fréquente Saint-Cast, Mademoiselle Heuvelmans, grand prix de Rome, a dessiné à l'encre de chine sur du papier dans un cadre de bois, un ange des Morts qui, sous ses ailes, abrite les noms des disparus à la guerre.

Le cortège officiel, précédé d'une fanfare, se joint aux fidèles. On y voit le maire, ses invités dont M. Avril, député des Côtes-du-Nord.

Tout le monde, prêtres compris, se rend ensuite à l'inauguration du monument que le peuple a baptisé « La Castine ».

Il y a des discours éloquents et patriotiques. On fait l'appel des morts auquel M. Leclerc, conseiller municipal et ancien combattant, répond : « *Mort au Champ d'Honneur* ». On chante ensuite « *La Marseillaise* ».

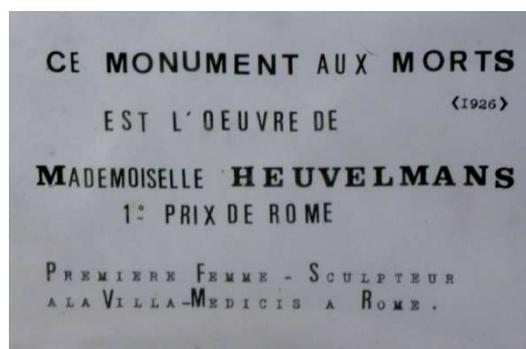
Il n'y a pas de bénédiction du monument car les consignes de l'évêché sont formelles : il ne peut y avoir de bénédiction que si le monument comporte une croix ou un emblème religieux. La croix de guerre est un emblème patriotique. Le recteur, l'abbé Ribault, regrette cette absence de croix. L'inauguration est suivie d'un banquet à l'hôtel de la Marine avec le sous-préfet, M. Avril, député des Côtes-du-Nord, les élus et tous les anciens combattants.

Cependant le maire a été sensible au désir du recteur. Il a fait marquer sur la pierre une croix en marge de la liste des morts et il prie le recteur de bénir le monument. Ce qui est fait le 13 mai 1923, sous la pluie : grande assistance, drapeaux, cantiques, sonneries « *Aux Champs* » puis absoute à l'église et « *Te Deum* » d'actions de grâces.

En 1922, M. Huguet, serrurier, pose autour du monument une grille aujourd'hui disparue.



Le recteur de Saint-Cast organise des séances récréatives dans le but de financer son autel commémoratif. Mais l'argent met du temps à rentrer d'autant que, dans l'intervalle, ce bâtisseur-né édifie son nouveau presbytère. Il faudra attendre le 8 août 1926 pour que l'église de Saint-Cast ait son propre monument religieux, œuvre de Lucienne Heuvelmans, première femme lauréate du prix de Rome en 1911.



Après la déclaration de guerre en 1914, Lucienne Heuvelmans quitte Le Tréport et accepte l'hospitalité d'amis qui possèdent la villa « *Les Trèfles* » à Saint-Cast. Séduite par la station, elle fait construire la villa « *La Clarté* » à la pointe de la Garde, face à la plage de Pen-Guen.

Le monument qu'elle a réalisé « *l'ange des Morts* » en hommage aux morts de la Première Guerre mondiale sera installé dans l'église en 1926, trois ans après le monument civil.

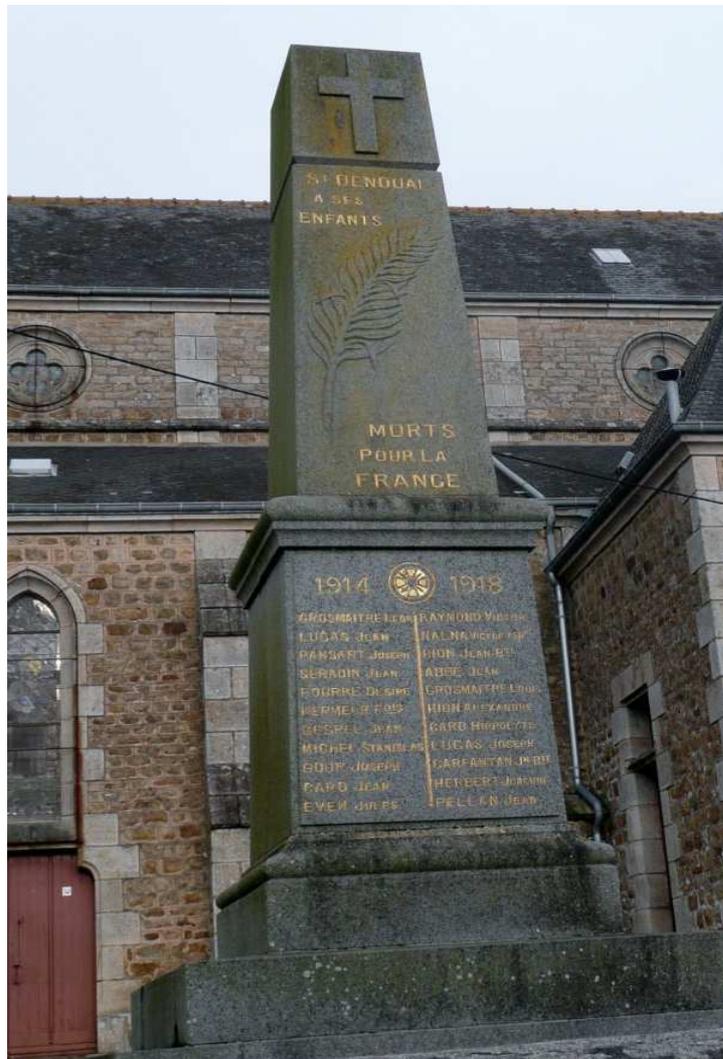


# Saint-Denoual

Ce n'est que le 27 décembre 1931 que le conseil municipal de Saint-Denoual vote une somme de 5 000 francs en vue de l'érection d'un monument aux Morts, des difficultés liées à la construction de l'école publique ayant mobilisé tous les fonds de la commune.

Dans le même temps, une souscription est ouverte et rapporte la somme de 2 219 francs. Après un avis favorable de la préfecture, le projet présenté par M. Charpentier, de Lamballe, est retenu au prix de 7 000 francs.

L'année suivante, le conseil municipal vote une somme de 9 000 francs pour l'érection et l'inauguration du monument comprenant les frais du banquet, la réception des invités, la préparation du terrain, la location du matériel de pose...



Le monument, en granite gris, est couronné d'un obélisque orné dans sa partie haute d'une croix latine et porte l'inscription ornée de la palme des martyrs : « Saint-Denoual à ses enfants morts pour la France ». Vingt-deux noms y sont inscrits.

En 1935, le conseil municipal prélève au titre des dépenses imprévues la somme de 30 francs afin d'inscrire un nom oublié sur le monument, suite à la réclamation de la famille de Désiré Jouanny.

Auparavant, une plaque commémorative en plâtre avait été placée dans l'église. Émouvante par sa simplicité, elle porte seize noms.

Deux anges entourent une croix. L'un porte un rameau, symbole de paix et l'autre une couronne, symbole de victoire. Un prêtre assiste un soldat à l'agonie rappelant que même sur les lieux de combat, les prêtres étaient présents pour secourir les âmes. Dans la partie basse, un Gaulois fait face à un poilu. Le Gaulois fait allusion au vieux pays des ancêtres et la référence aux poilus rappelle leur sacrifice pour sauver la Patrie.



La différence du nombre de noms entre la plaque commémorative dans l'église et le monument aux morts peut s'expliquer par les dates d'installation des monuments. La municipalité a probablement pris en compte les personnes décédées des suites de guerre et toutes les personnes nées dans la commune, mais n'y résidant pas forcément au moment de leur décès.

# Saint-Pôtan

Saint-Pôtan est l'une des quelques quarante communes des Côtes-d'Armor n'ayant pas érigé de monument aux Morts après la guerre de 1914-18.

En revanche, un lieu de mémoire a été rapidement aménagé sous la forme d'une stèle dans l'église paroissiale.

Cette stèle a été réalisée en 1920 suivant les plans établis par Georges Dugenet, architecte à Dinan, qui a également conçu le monument aux Morts de Pleudihen, et travaillé en 1922 à la consolidation de la tour de l'église de Saint-Pôtan, fragilisée par le battement des cloches.



Bien en évidence sur le mur côté nord au milieu de la nef de l'église, haute de 2,50 mètres et large de 1,30 mètre, la stèle est dédiée « Aux enfants de Saint-Pôtan, morts pour la France ». Trente-neuf Pôtanais ont perdu la vie pendant la Première Guerre mondiale.

Une plaque additive a été posée à la mémoire des six morts de la Seconde Guerre mondiale. À proximité, ont été installées les statues de saint Georges et sainte Jeanne d'Arc, protecteurs des armées.

Depuis plusieurs années, des habitants demandaient qu'un monument, très simple, soit disposé à l'extérieur de l'église, en mémoire de tous les combattants.

En mars 1994, le conseil municipal décide la réalisation d'un monument « en mémoire des morts de toutes les guerres », y compris la guerre d'Indochine où un enfant de Saint-Pôtan a perdu la vie et la guerre d'Algérie, où près de quarante jeunes ont été appelés. Il restait à trouver un emplacement, « *les personnes ayant des idées étant invitées à les faire connaître* ».

Le monument, un bloc de granit très sobre, a été posé à l'endroit où se trouvait antérieurement le grand calvaire de l'ancien cimetière, proche de la costale sud de l'église.

*Nota : l'entreprise Bertrand, de La Lande Chapelle, fut chargée par le maire, Charles Hamon, de trouver une pierre de granit. Pierre Bertrand en choisit une aux carrières de Languédias. Deux engins furent nécessaires pour ériger le « caillou » de 3,5 tonnes, se souvient Pierre ! C'est Liliane, son épouse, qui se chargea de peindre le texte de l'inscription.*